

Commune de RIS



PROCÈS VERBAL DE RÉUNION

DE CONSEIL MUNICIPAL DU 20/03/2026 A 19 H00

Nombre de conseillers :

Date : 20/03/2026

Heure : 19h

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Présents : DENEUVY Georges, BARGOIN Patricia, LAMBINET Thierry, OVERDUIN Alice, DEMEUSE Jean-Jacques, ROBILLON Nelly, MÉNÉTRIER Cyril, WAGNER Flore, LUCAS Jacques-François, GOUGAT Elodie, RENAULT Philippe, CARACCILO Sophie, PIOTTE Nathalie, ARNOULD David

Procuration : MOREAU Mathias à MÉNÉTRIER Cyril

ORDRE DU JOUR

- Nomination du secrétaire de séance
- Élection du maire
- Délibérations
- Questions diverses



COMPTE-RENDU DE RÉUNION

1 - Séance ouverte par M. LOPEZ, maire sortant, qui laisse la présidence au doyen d'âge, M. LAMBINET, puis se retire.

M. LAMBINET. déclare les membres du conseil (présents ou absents) installés dans leurs fonctions.

Le conseil désigne un secrétaire de séance (qui procède à l'appel des membres, dénombre les conseillers présents et constate que la condition de quorum est remplie). Il fait le compte des procurations.

Secrétaire de séance : Mme. OVERDUIN.

Le conseil désigne deux assesseurs pour constituer le bureau de vote.

- Mme. ROBILLON

- M. LUCAS

2 – M. LAMBINET invite ensuite le conseil à procéder à l'élection du maire.

Il recueille les candidatures et fait procéder aux opérations de vote à l'issue duquel le PV de l'élection est dressé.

Candidatures : M. DENEUVY

Vote: unanimité pour M. DENEUVY.

3 - Le maire nouvellement élu prend la présidence de la séance du conseil municipal.

Le président propose au conseil de fixer le **nombre d'adjoints au maire**.
Il explique que ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du conseil soit un maximum de quatre.
Le président propose de fixer à trois le nombre d'adjoints au maire.
Il propose également la nomination de 4 conseillers délégués.

Vote : pour unanimité.

4 - Élection des adjoints. La loi du 21 mai 2025 a généralisé à toutes les communes le scrutin de liste paritaire pour l'élection des adjoints.

Liste de candidats :

1ère adjointe Mme. BARGOIN,
2^{ème} adjoint, M. LAMBINET,
3ème adjointe, Mme. OVERDUIN.

Le président demande au conseil d'approuver le dépôt de la liste de candidats aux postes d'adjoint puis fait procéder au vote à bulletin secret.

Vote : pour unanimité.

- **Conseillers délégués.** Il est proposé au conseil la nomination de quatre conseillers délégués. Ces quatre conseillers percevront une indemnité prise sur l'enveloppe de l'indemnité dévolue au maire.

Vote : pour unanimité.

Il est donné au conseil la liste des conseillers délégués nommés par le maire :

M. DEMEUSE
Mme. PIOTTE
M. MÉNÉTRIER
M. LUCAS

5 - Le président donne **lecture de la charte de l'élu local** et remet à chaque conseiller un exemplaire de cette charte.

6 - Le président informe le conseil des délégations et responsabilités donnés aux adjoints et aux conseillers délégués.

- **Mme. BARGOIN** : finances, budgets, subventions, pôle numérique, communication, voirie et inhumation.
- **M. LAMBINET** : école, bâtiments, travaux, eau, agriculture et bois.
- **Mme. OVERDUIN** : secteurs social et associatifs, jeunesse, urbanisme, contact avec les entreprises, commerces et artisanat.

Intervention de Mme. OVERDUIN qui précise qu'elle ne restera pas à la présidence de l'Amicale Laïque à partir de la prochaine Assemblée Générale au vu de ses nouvelles fonctions.

7 - Demande au conseil municipal de délibérer sur le **taux des indemnités accordées au maire, aux adjoints et aux conseillers délégués** selon le tableau distribué aux membres du conseil.

Il est précisé qu'aucune indemnité ne sera versée en l'absence d'exercice effectif d'une fonction ou d'une délégation.

Fonction	Taux pourcentage de l'IB 1027	Montant brut
Maire	36,3 %	1492,11 €
Adjoint au maire	11,77 %	483,81 €
Conseiller délégué	2 %	82,21 €

Vote : pour unanimité.

8 - Représentation à la communauté de communes (TDM)

Il est proposé au conseil que le maire représente la commune auprès de la communauté de communes et que M. LAMBINET, deuxième adjoint y soit son suppléant.

Vote : pour unanimité.

9 - Délégations au maire.

Le président demande au conseil municipal d'approuver le document portant délégations au maire d'un certain nombre d'attributions énumérées à l'article L 2122- 22 du CGCT.

Les décisions prises dans le cadre de ces délégations sont signées personnellement par le maire qui devra rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal.

Vote : pour unanimité.

10 - Le président demande au conseil l'autorisation pour le maire d'accepter les indemnités des assurances suite à un sinistre.

Vote : pour unanimité.

11 - Nomination d'un régisseur de recettes titulaire et d'un suppléant pour la cantine.

Titulaire : Mme. ROYET secrétaire de mairie.

Suppléante : Mme. BARGOIN.

Vote : pour unanimité.

12 - Fongibilité des crédits : autorisation donnée à l'exécutif de faire des virements de chapitre à chapitre au sein de la même section.

Vote : pour unanimité.

13 - Membre du CCAS

- fixation du nombre de membres

Il est proposé de fixer à 10 le nombre de membres du CCAS ; 7 élus et 3 citoyens

- Election des délégués du conseil municipal

Elus au sein du CCAS :

- Mme. PIOTTE
- Mme. GOUGAT
- Mme. ROBILLON
- Mme. WAGNER
- Mme. CARACCIOLO
- Mme. BARGOIN
- M. LAMBINET.

Vote : pour unanimité.

14 - Commission communale des impôts directs

Les représentants du conseil municipal proposés :

- Mme. BARGOIN
- M. ARNOULD

Vote : pour unanimité.

15 - Délégués au SIEG TE63

Les délégués du conseil municipal proposés :

- M. DEMEUSE
- M. LUCAS

Vote : pour unanimité.

16 - Délégués EPF SMAF

Les délégués du conseil municipal proposés :

- Mme. ROBILLON
- M. LAMBINET
- M. MÉNÉTRIER

Vote : pour unanimité.

17 - Délégués du SMGF

Les délégués du conseil municipal proposés :

- M. MÉNÉTRIER
- Mme. OVERDUIN
- M. MOREAU.

Vote : pour unanimité.

18 - Délégués à la Mission Locale pour l'emploi

Les délégués du conseil municipal proposés :

- Titulaire : Mme. WAGNER
- Suppléante : Mme. BARGOIN.

Vote : pour unanimité.

19 - Délégués auprès des Sites Clunisiens

Les délégués du conseil municipal proposés :

- Mme. BARGOIN
- Mme. OVERDUIN

Vote : pour unanimité.

20 - Délégués au SIE de Thiers

Les délégués du conseil municipal proposés :

- Titulaire : M. DEMEUSE
- Suppléant : M. RENAULT.

Vote : pour unanimité.

21 - Délégués au SIAD

Les délégués du conseil municipal proposés :

- Mme. PIOTTE
- Mme. GOUGAT
- Mme. ROBILLON

Vote : pour unanimité.

22 - Représentants de la commune au Parc Livradois-Forez

Les représentants du conseil municipal proposés :

- Titulaire : M. LUCAS
- Suppléante : Mme. CARACCILO

Vote : pour unanimité.

23 - Représentants auprès de la SIEA/SEMERAP

Les représentants du conseil municipal proposés :

- Titulaire : M. LAMBINET
- Suppléante : M. MÉNÉTRIER

Vote : pour unanimité.

24 - Commission d'appel d'offre

Elus du conseil municipal proposés :

- M. DENEUVY
- Mme. PIOTTE
- Mme. BARGOIN
- Mme. OVERDUIN
- M. LUCAS.

Vote : pour unanimité.

25 - Le tableau des délégués et référents est distribué pour information aux membre du conseil.

M. le Maire remercie l'ensemble des électeurs et le public pour leur confiance, il explique leur votes et leurs présence confortent le conseil municipal de travailler ensemble pour la commune.

Séance levée à 20h.

Fait à Ris, le 20/03/2026